

24 MAI 2017  
ARRIVEE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 18 mai 2017

APPROBATION DU  
BUDGET PRIMITIF  
2017 DU POLE  
METROPOLITAIN  
DU GENEVOIS  
FRANCAIS

L'an deux mil dix-sept, le dix-huit mai à vingt heures, le Comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps à la Communauté de communes du Genevois sous la présidence de Monsieur Jean DENAIS, Président,

Convocation du : 11 mai 2017

Secrétaire de séance : Stéphane VALLI

Membres présents : 26

N° CS2017-46

Nombre de délégués  
titulaires  
en Exercice : 43  
Nombre de délégués  
Présents : 26  
Pouvoirs : 6

• Délégués titulaires :

M. Gabriel DOUBLET – M. Christian DUPESSEY –  
M. Denis MAIRE – M. Hubert BERTRAND –  
M. Christophe BOUVIER – M. Patrice DUNAND –  
Mme Judith HEBERT – M. Vincent SCATTOLIN –  
M. Jean DENAIS – M. Pierre FILLON – M. Claude  
BARBIER – M. Pierre-Jean CRASTES – M. Antoine  
VIELLIARD – M. Marc MENEGHETTI – M. Stéphane  
VALLI – M. Gilbert ALLARD – M. Sébastien MAURE – M.  
Marin GAILLARD – M. Christophe MAYET – M. Régis  
PETIT – M. Jean-François CICLET

• Délégués suppléants :

M. Daniel KALOUSTIAN, suppléant de M. Bernard  
BOCCARD – Mme Olga GIVERNET, suppléante de  
Mme Muriel BENIER – M. Jean-Claude CHARLIER,  
suppléant de Mme Aurélie CHARILLON – Mme Muriel  
DOMINGUEZ, suppléante de M. Christian PERRIOT –  
M. Michel DE SMET, suppléant de M. Michel MERMIN

• Délégués représentés :

M. Etienne BLANC donne pouvoir à M. Vincent  
SCATTOLIN – M. Joseph DEAGE donne pouvoir à  
M. Jean DENAIS – M. Jean NEURY donne pouvoir à

M. Pierre FILLON – M. Jean-Pierre MERMIN donne pouvoir à M. Stéphane VALLI – M. Patrick PERREARD donne pouvoir à M. Régis PETIT – M. Louis FAVRE donne pouvoir à M. Jean-François CICLET

• Délégués excusés :

M. Bernard BOCCARD – M. Yves CHEMINAL –  
M. Guillaume MATHELIER – Mme Muriel BENIER –  
M. Etienne BLANC – Mme Aurélie CHARILLON –  
M. Dominique BONAZZI – M. Joseph DEAGE –  
M. Claude MANILLIER - M. Jean NEURY – M. Christian PERRIOT – M. Michel MERMIN – M. Jean-Pierre MERMIN –  
M. Patrick PERREARD – M. Louis FAVRE

**APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2017 DU POLE  
METROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANCAIS**

Monsieur le Président rappelle la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire, intervenu en Comité syndical du 5 mai 2017, et procède à la lecture du Budget Primitif 2017 du Pôle métropolitain.

Ce dernier s'équilibre

- en fonctionnement à :  
DEPENSES : 3 179 175.40 euros  
RECETTES : 3 179 175.40 euros
- et en investissement à  
DEPENSES : 68 355.11 euros  
RECETTES : 68 355.11 euros

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2017.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Sous-Préfecture de Saint-Julien-en-Genevois le **23 MAI 2017**  
Publié ou notifié le **23 MAI 2017**

Le Président,  
Jean DENAIS

